



## COMMUNIQUE DU PÔLE HSE

### **Protocole COVID-19 pour reprise des entraînements du SMPFC en Août 2020 (football à 11).**

**Catégories concernées** : Pôle Compétition (Seniors Masculins, Seniors Féminins),  
Pôle Formation (U16-U17-U18),  
Pôle pré-Formation (U14-U15),

- Arrivée au stade séparément des joueurs en respectant les gestes barrières (pas d'embrassade, pas de serrage des mains, ni de check, distance d'un mètre entre chaque personne).
- Seuls les joueurs et entraîneurs sont autorisés à entrer dans l'enceinte du stade (pas de spectateur, pas de parent).
- Pas d'utilisation des vestiaires ni des douches, donc les joueurs arrivent changés, avec leur sac si nécessaire et leur gourde personnelle. Ni de buvette, ni d'ouverture d'aucune salle, ni de distribution de bouteilles d'eau.
- Pour SAVENAY (modalités à voir en septembre) et PRINQUIAU, interdiction d'accès aux tribunes jusqu'à nouvel ordre pour tous les joueurs (rubalise installée par le club).
- Désinfection OBLIGATOIRE des mains de chaque personne par du gel hydroalcoolique mis à disposition par le club avant l'entrée sur le terrain.
- Avant le début de l'entraînement, l'éducateur désigné remplira la liste de toutes les personnes présentes (modèle en annexe). Cette liste est gardée pendant 30 jours. Elle sera mise à disposition des autorités sanitaires en cas de visite inopinée ou sur demande.  
Ce document rappellera les règles sanitaires pour l'entraînement.
- Le matériel et les ballons nécessaires pour l'entraînement auront été mis en place avant la séance par l'éducateur désigné. Pendant l'entraînement, s'il y a besoin de bouger le matériel (coupelles, jalons, ...), il n'y a que l'éducateur désigné qui est autorisé à le déplacer. Les joueurs n'ont pas l'autorisation de toucher ou de déplacer le matériel. A la fin de la séance, c'est ce même éducateur désigné qui ramasse le matériel et les ballons.
- Les chasubles ne sont pas autorisées pendant l'entraînement.
- Les éducateurs porteront un masque de protection pendant l'entraînement (masque personnel et individuel apporté et ramené par chaque éducateur). Lors des phases statiques, ils veilleront à la distance d'un mètre entre les joueurs, lors des phases en mouvement les contacts sont autorisés. La pratique normale du football est autorisée pendant les entraînements.
- Nous limitons l'accès de chaque terrain à 30 personnes (2 équipes de 14 joueurs + 2 dirigeants).
- A la fin de l'entraînement :
  - ➔ Désinfection IMPERATIVE des mains de chaque personne par du gel hydroalcoolique mis à disposition par le club à la sortie du terrain.
  - ➔ Les joueurs repartent séparément en respectant les gestes barrières (pas de douche).

→ L'éducateur désigné ramasse le matériel et les ballons. Il désinfecte le matériel par pulvérisation d'eau de javel sur celui-ci (pulvérisateur et gants jetables mis à disposition dans le local matériel par le club). Il met de côté les ballons utilisés dans un sac à ballon prévu à cet effet. Ces ballons ne seront pas utilisés pendant 48 heures (conformément au Protocole sanitaire du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports relatif aux accueils collectifs des mineurs sans hébergement du 17 juillet 2020 : la mise à disposition d'objets partagés lors d'échanges de (livres, ballons, crayons, etc.) est permise lorsqu'un nettoyage quotidien est assuré ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

**A MALVILLE**, pour l'entraînement des féminines nous demandons l'ouverture d'une toilette. Le club fournira des lingettes désinfectantes à cette catégorie pour désinfection après chaque utilisation.

**A SAVENAY, MALVILLE et PRINQUIAU**, le club mettra à disposition des poubelles pour récupérer les masques et les lingettes de désinfection.

Le Club demande que ces poubelles soient vidées régulièrement par les services municipaux après appel du Club.

**A SAVENAY, MALVILLE et PRINQUIAU**, une signalétique de FLUX et un affichage spécifique seront mis en place sur chaque stade.

Le Pôle Hygiène-Sécurité-Environnement, le 28 juillet 2020.

